

DIALOGUE TERRITORIAL



*Enfin un
centre ville
piéton !*

*De la nature
en ville ?
Super idée !*

*Je ne
suis pas
sûre...*

*Et si chaque
habitant mettait
des fleurs ?*

*Les nouveaux
équipements
devront embellir le
centre ville.*

**Un projet sur votre territoire ?
Concier, consulter et informer**

Un partenaire à vos côtés



Contexte

Pourquoi se lancer dans un processus de concertation ?

- **Pour prendre de meilleures décisions**
- Pour mobiliser les savoirs locaux et les connaissances spécifiques des habitants
- Pour instaurer des habitudes de dialogue permettant de prévenir et anticiper les conflits, les difficultés, les oppositions.
- Pour former des «relais» sur les territoires, des personnes capables de parler du projet, démultipliant ainsi la communication classique.
- Pour responsabiliser les citoyens, leur donner l'envie d'agir et de s'investir pour leur territoire.
- Pour créer des espaces de dialogue, qui s'ouvrent le temps d'un projet, mais ne se referment pas toujours à la fin du projet.

Les différents niveaux de dialogue territorial



- **Co-gérer** : Les participants sont co-gestionnaires de tout ou partie du projet.
- **Co-décider** : Les contributeurs peuvent également prendre part à la décision.
- **Concierter** : La population est invitée à contribuer à un projet en cours et à faire des propositions concrètes pour alimenter ce projet. Les élus restent décisionnaires.
- **Consulter** : On demande à la population de donner un avis sur un projet en choisissant parmi différentes propositions.
- **Informé** : La population est informée d'un projet en cours, mais on ne lui demande pas son avis.

De nombreuses raisons peuvent vous motiver à pratiquer le dialogue territorial avec vos habitants.

Afin de renforcer l'adhésion à vos projets et favoriser l'implication citoyenne sur votre territoire, le CPIE vous propose un panel d'actions adaptables à vos spécificités et vos besoins.





Accompagnement de la concertation

Très en amont du projet ou en cours d'avancement, la concertation vous permet de favoriser l'implication citoyenne et de faire émerger des propositions originales, répondant à de vrais besoins exprimés localement.



Le dialogue territorial, il est toujours temps de s'y mettre !

Le dialogue territorial s'est développé en Europe depuis les années 1990. Pourtant, la concertation reste bien souvent un simple "exercice de style". La plupart du temps, on assiste encore à des pseudos-concertations sans effet sur le cours des choses, sans contribution réelle du public. Cet état de fait ne contribue pas franchement à enthousiasmer les participants vis-à-vis de ces formes nouvelles de dialogue. Le sentiment que "tout est déjà décidé" n'aide en rien à la mobilisation. C'est la raison pour laquelle tout processus de dialogue territorial doit être réfléchi en amont d'un projet.

Nos techniques d'animation des ateliers de concertation sont variées et adaptées à la thématique. Photolangage, travail sur cartes, chapeaux de Bono, ... nous varions les rythmes et formats pour encourager la créativité des participants.

Parallèlement, pour compléter ce travail, nous pouvons également vous proposer :

- Des sorties-découverte pour mieux connaître et comprendre le territoire
- Des visites d'opérations similaires pour aider les participants à visualiser le projet
- Des cafés-débats pour favoriser les échanges sur des sujets connexes

Thèmes des ateliers :

- Diagnostic partagé
- Mobilité, circulation et déplacements
- Formes urbaines et architecture
- Vie économique et services
- Paysages et espaces verts
- Thème "sur mesure" à définir avec vous



Animation de réunions publiques

De nombreux projets sur vos territoires nécessitent l'information de la population. Qu'il s'agisse de l'implantation d'un parc éolien, de la construction d'un éco-quartier ou encore de la création d'un équipement sportif, vous êtes parfois amenés à organiser des réunions publiques pour informer vos concitoyens.

Depuis plus de 10 ans, le CPIE des Pays de l'Aisne accompagne les collectivités dans cet exercice. Acteur neutre, non partie prenante au projet, nous sommes à vos côtés pour faciliter le dialogue et des échanges apaisés autour de vos projets.



Formation

Pour aider les agents et les élus à monter en compétences sur les questions de dialogue territorial (concertation, mobilisation, information, ...), le CPIE des Pays de l'Aisne propose des modules de formation allant d'une demi-journée ou une journée entière. Ces formations sont appréciées pour leur format alliant des interventions spécialisées et des mises en situations ou des retours d'expériences. Elles s'adaptent à votre contexte et à vos besoins.

Thèmes des formations :

- Mobiliser autour d'un projet
- La posture de l'accompagnateur
- Les différents niveaux de dialogue territorial
- Animer une réunion
- Les différentes étapes de la concertation
- Thème "sur mesure" à définir avec vous

Notre posture d'apprentissage est centrée sur la pédagogie active qui place les participants en situation de co-construction de leur apprentissage.



Tarifs

Format	Tarif
Animation d'une réunion publique dans le département de l'Aisne	500 €
Animation d'une réunion publique en dehors du département de l'Aisne	800 €
Animation d'un atelier de concertation	750 €
Visite d'opération exemplaire	600 €
Sortie-découverte	600 €
Café-débat	600 €
Demi-journée de formation	900 €
Journée de formation	1 400 €
Rédaction d'un bilan	700 €



Forfait concertation

Uniquement dans le département de l'Aisne.

Niveau 1

- Animation de deux réunions publiques
- Animation de 4 ateliers de concertation
- Rédaction d'un bilan (offert)

..... 4000 €

Niveau 2

- Animation de deux réunions publiques
- Animation de 5 ateliers de concertation
- Réalisation d'une sortie-découverte
- Rédaction d'un bilan (offert)

..... 5350 €

Niveau 3

- Animation de deux réunions publiques
- Animation de 5 ateliers de concertation
- Réalisation d'une sortie-découverte
- Réalisation d'un café-débat
- Réalisation d'une demi-journée de formation
- Rédaction d'un bilan (offert)

..... 6850 €

Votre contact



CPIE des Pays de l'Aisne
Tél : 03 23 80 03 02
E-mail : contact@cpie-aisne.com
Site : www.cpie-aisne.com